



Prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord

Le projet

Le prolongement de la route 138 permettra, à terme, de relier les localités de la Basse-Côte-Nord entre elles, afin de désenclaver et de faciliter les déplacements entre Kegaska et Vieux-Fort. En tout, la route à construire fera près de 400 kilomètres.

Dans le cadre de ce projet, deux tronçons ont été priorisés par le ministère des Transports et le Plan d'action 2015-2020 du Plan Nord, soit ceux entre Kegaska et La Romaine et entre Tête-à-la-Baleine et La Tabatière. Ces tronçons ont été ciblés puisque 12 kilomètres de route ont déjà été réalisés et la conception de ceux-ci avait déjà été amorcée par la défunte compagnie Pakatan Meskanau.

Un laboratoire d'expertise de sol s'est rendu sur place pour effectuer des forages et des essais de caractérisation des sols, de juillet à décembre 2019. Ces informations permettront de compléter les plans et devis. Ces derniers sont nécessaires, non seulement pour la construction, mais aussi pour l'obtention des autorisations environnementales



Avancement des tronçons priorisés

Tête-à-la-Baleine à La Tabatière

Ce projet consiste à poursuivre la construction des 37 kilomètres situés entre Tête-à-la-Baleine et La Tabatière, dont 8 kilomètres ont déjà été construits. Une rencontre technique avec des représentants de la communauté innue de Pakuashipi a eu lieu le 15 novembre 2019, concernant la réalisation d'une partie des travaux du tronçon situé entre Tête-à-la-Baleine et La Tabatière. D'autres rencontres doivent avoir lieu en 2020, afin de finaliser les conditions de cette entente.

Kegaska à La Romaine

Pour le tronçon situé entre Kegaska et La Romaine, la route à construire est d'une longueur d'environ 49 kilomètres. En 2019, des travaux de déboisement pour une section d'environ 8 km ont

été réalisés par la communauté autochtone d'Unamen Shipu.



Tronçons en analyse

Pour les tronçons entre La Romaine et Tête-à-la-Baleine et La Tabatière et Vieux-Fort, le travail se poursuit. Le Ministère analyse présentement les données obtenues via la télédétection par laser (LIDAR), afin de déterminer les meilleures possibilités de corridors pour un futur tracé potentiel. Lorsque le tracé de la route aura été déterminé, d'autres études seront nécessaires, notamment pour la reconnaissance des sols et l'inventaire sommaire du réseau hydrographique et des aspects environnementaux. Aussi, une nouvelle étude d'opportunité devra être réalisée car la dernière date de près de 20 ans.

Consultations autochtones et entente-cadre

À quelques reprises depuis la relance du projet, le Ministère a consulté les chefs des communautés autochtones concernées, soit Natashquan, Unamen Shipu et Pakuashipi. Ces derniers ont fait part de leurs préoccupations en lien avec le projet, notamment l'empreinte environnementale laissée à la suite des travaux et le fait que la future route se situera sur des terres ancestrales où les Innus chassent et pêchent depuis plusieurs décennies.

Le gouvernement du Québec a négocié une entente-cadre avec la communauté de Pakuashipi, à l'hiver dernier, visant à établir une relation à long terme basée sur le développement des compétences de la communauté et la participation de ses membres au projet de prolongement de la route 138. Approuvée par le Conseil des ministres le 27 février 2019, elle mènera à une plus grande collaboration avec le Conseil des Innus de Pakuashipi, sur trois aspects en particulier, soit :

- La réalisation de certains travaux pour le projet, entre Tête-à-la-Baleine et La Tabatière;
- La qualification de la main-d'œuvre autochtone;
- L'embauche de main-d'œuvre autochtone sur des chantiers du MTQ.

De plus, au printemps 2019, une délégation du Ministère s'est déplacée dans trois communautés innues, soit Pakuashipi, Unamen Shipu et Nutashkuan, afin de rencontrer les conseils de bande et les membres des communautés. Le Ministère a ainsi eu la possibilité de présenter l'avancement du projet, les tronçons priorités et l'échéancier ainsi qu'entendre à nouveau les préoccupations des communautés.



Formations pour les Innus de la Basse-Côte-Nord

Afin que les membres des communautés puissent œuvrer sur les différents chantiers du Ministère, un programme de formation adapté pour eux a été mis sur pied, à l'automne 2018, en collaboration avec la Société du Plan Nord, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Cette formation a permis aux Innus de la Basse-Côte-Nord d'obtenir un certificat de formation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, manoeuvre et voirie municipale émis par le MÉES. Ainsi, au printemps dernier, une cohorte de neuf adultes en provenance des communautés de Nutashkuan et d'Unamen Shipu, a gradué du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat(CDFM) de Wendake.



Le Ministère présent sur le terrain à la rencontre des populations

Au printemps dernier, lors du déplacement de la délégation du gouvernement en Basse-Côte-Nord, le Ministère en a profité pour aller à la rencontre de la population locale. En effet, le 1er mai 2019, une vingtaine de citoyens de la Basse-Côte-Nord se sont regroupés au centre multifonctionnel de La Tabatière. Ils en ont profité pour entendre les représentants du Ministère sur l'avancement du projet et ont pu visualiser les cartes du projet.

L'un des ingénieurs au projet, Mourtada Ameur, a pris le temps de répondre aux questions techniques formulées par les citoyens. Ces derniers ont bien apprécié pouvoir discuter avec les représentants de Transports Québec présents.



En bref:

- Une conférence téléphonique avec les élus de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent s'est déroulée le 29 novembre dernier. Parmi les points abordés, notons un retour sur la visite du MTQ, ainsi qu'un état d'avancement des divers projets.
- Le Ministère doit jongler avec plusieurs contraintes complexes pour la réalisation de ce projet. En effet, les localités à relier sont situées dans des secteurs où l'on dénombre de nombreux cours d'eau et milieux humides. De plus, le travail doit souvent s'effectuer en terrain accidenté où l'accessibilité des ressources matérielles est soumise aux aléas de la météo.
- À cet effet, la campagne géotechnique réalisée en 2019 a nécessité le transport des machineries et équipements par barges et par hélicoptère. Une foreuse a notamment été démontée et transportée par morceau.

Dans le but de respecter la loi canadienne antipourriel C-28, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre consentement à recevoir nos communications courriel.

Pour toute question concernant le projet, pour s'abonner ou se désabonner à cette infolettre, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante: cotenord@transports.gouv.qc.ca

Veillez prendre note qu'en l'absence d'un consentement de votre part, vous pourriez être retiré de notre liste d'envoi sans avis.

Courriel envoyé à : EMAIL

DGPR - Prolongement de la route 138
625, Boulevard Lafèche
Baie-Comeau (Québec) | G5C 1C5 | Canada
1 418 295-4788 , 48375 | Caroline.Rondeau@transports.gouv.qc.ca

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)

Québec 